André MOREL

Par : Marilyne Andréo



Service historique de la Défense, Vincennes

- Informations
  - Nom : MOREL
  - Prénom(s) : André
- Etat civil
  - Date de naissance : 03/04/1923
  - Ville de naissance : Péronnas
  - Département de naissance : Ain
  - Pays de naissance : France
  - Profession avant guerre :
    - soudeur
  - Date de décès : 25/11/1981
  - Lieu de décès : Lyon (Rhône)
- Arrestation et condamnation
  - Date d'arrestation : 8/3/1943
  - Lieu d'arrestation : Nîmes
  - Département d'arrestation : Alpes-Maritimes
  - Juridiction de condamnation : Section spéciale - Nîmes
  - Date de condamnation : 29/03/1943
  - Motif(s) de condamnation :
    - Attentats terroristes
  - Peine infligée : Travaux forcés
  - Durée de la peine : perpétuité

    - Parcours carcéral :
      - Nîmes
      - Eysses
      - Compiègne
- Eysses
    - Date d'arrivée à Eysses : 15/10/1943
    - Numéro d'écrou à Eysses : 614
    - Motif de la levée d'écrou : Remis aux autorités allemandes
    - Date de la levée d'écrou : 30/05/1944
    - Durée de détention : 0 an(s), 7 mois, 15 jour(s)
- Déportation
    - Déporté
    - Lieu de départ : Compiègne
    - Date de départ : 18/06/1944
    - Parcours concentrationnaire :
      - Dachau
      - Kempten (Kdo Dachau)
    - Matricule : 73783
    - Situation en 1945 : Libéré
    - Date : 28/04/1945
    - Lieu : Kempten

Biographie

Fils d'Hippolyte Albert Marie Morel, chapelier, et d'Anastasie Émilie Marie Richy, sans profession, André Albert Morel est né le 3 avril 1923 à Péronnas, dans l'Ain. Il est de religion catholique. Titulaire du certificat d'études primaires, il est célibataire pendant la guerre et réside chez ses parents, au 5, rue Ludovic Arrachart, à Lyon (Rhône). Il travaille comme soudeur dans l'entreprise lyonnaise de produits chimiques Givaudan, située rue Paul Chazeneuve.

Il s'engage dans la 1re Compagnie des FTPF de Lyon à partir du 20 septembre 1942, sous le commandement d'Édouard Aubert. Il est l'adjoint du chef de groupe Marcel Chadebech, dit Carron. Il participe à la destruction d'un dépôt de fourrage allemand à la caserne de la Part-Dieu, ainsi qu'à une attaque contre des troupes d'occupation vers le pont de l'Université, à Lyon. Le 8 décembre 1942, il entre dans la clandestinité.

Muté à Nîmes (Gard) en janvier 1943, il rejoint l'équipe FTPF de Jean Robert avec laquelle il prend part à des sabotages de voies ferrées. Le 8 mars, en tentant de libérer leurs camarades Vincent Faïta et Louise Maurin (née Sauze), arrêtés quelques jours plus

tôt, André Morel, Jean Robert et Fernand Chabert sont interpellés par la police vers 13h30 sur le boulevard des Arènes. Ils sont internés à la maison d'arrêt de Nîmes le 12 mars.

Il est jugé avec Jean Robert, Vincent Faïta, Fernand Chabert, Jean-Baptiste Casazza et Louise Maurin par la section spéciale de Nîmes. Inculpé de « crime contre la sécurité de la circulation des chemins de fer, activité communiste, menées subversives antinationales, détention d'explosifs, détention et port d'armes » ainsi que d'usage de fausses cartes d'identité, il est reconnu coupable de l'ensemble des chefs d'accusation. Il lui est notamment reproché plusieurs attentats contre les voies ferrées sur les lignes Nîmes-Montpellier et Nîmes-Alès. Le 29 mars, il est condamné aux travaux forcés à perpétuité, comme Fernand Chabert et Jean-Baptiste Casazza. Jean Robert et Vincent Faïta sont condamnés à mort et guillotinés le 22 avril à Nîmes. Louise Sauze est condamnée à cinq ans de travaux forcés.

Le 28 juin, André Morel est transféré à la maison centrale de la préfecture du Gard. Le 15 octobre, il est incarcéré à la centrale d'Eysses (matricule 614, préau n° 2). Il y rejoint le bataillon FFI de la centrale. Le 30 mai 1944, plus d'un millier de détenus sont livrés aux nazis par les autorités françaises. Déportés depuis la gare de Penne-d'Agenais, ils arrivent le 2 juin au camp de Compiègne. André Morel y reçoit le matricule 39 595.

Il est déporté le 18 juin dans un convoi comprenant plus de 2 000 hommes. Deux jours plus tard, il arrive au camp de Dachau, où il est immatriculé sous le numéro 73 783. Il est affecté au Block 19, puis transféré en septembre au *Kommando* de Kempten, rattaché à l'entreprise Sachse. Face à l'avance des Alliés, le *Kommando* est évacué à pied vers celui de Kottern.
Dans son dossier conservé au Service historique de la Défense à Vincennes, André Morel raconte sa libération au cours des marches de la mort : « Étant replié devant l'avance des Alliés, notre commando réussit à s'évader au complet lors d'une attaque des armées alliées, le 27 avril 1945 à Nesselwang. »

Il rentre en France le 9 mai via Sarrebourg, puis retrouve ses parents à Lyon deux jours plus tard. Le 24 avril 1945, la chambre de révision de la cour d'appel de Nîmes annule sa condamnation. Ses services dans la Résistance sont homologués à compter du 20 novembre 1942, avec le grade fictif de caporal-chef. Après la guerre, il se marie à Lyon, où il décède le 25 novembre 1981, à l'âge de 58 ans.
Son nom figure sur le Mémorial gardois de la Déportation, à Nîmes.

Bibliographie

P. Doize, "Pour que se lève l’aube de la liberté : le sacrifice suprême de deux jeunes communistes Jean Robert et Vincent Faïta", édité par l’auteur, 1973.
A. Vielzeuf, "Au temps des longues nuits", Uzès, Ateliers Henri Peladan, 1969, p.60-100.